



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sécurité des produits

Question écrite n° 72860

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat et à la consommation sur les risques liés à la commercialisation de jouets en plastique pour chiens. Ainsi, il apparaît que de nombreux accidents arrivent chaque année ayant pour conséquence la mort de l'animal. Il risque par exemple l'étouffement ou une occlusion intestinale en cas d'ingestion d'un jouet de taille trop petite ou d'absorption de morceaux de plastique déchiquetés. Aussi il souhaite savoir si des mises en garde à destination des propriétaires pourraient être apposées sur les jouets afin d'éviter une grande partie de ces accidents.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72860

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : PME, commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 février 2002, page 849